



Pension alimentaire et autorite parentale conjointr

Par **jackie**, le **29/07/2010 à 16:44**

Bonjour,rnl'ordonnance fixe la pension alimentaire a verser a la mere pour enfant mineur et l'autorite parentale conjointe:comment demander au JAF le paiement direct de cette pension a mon fils majeur aujourd'ui? et d'obliger la mere de me communiquer les bulletins scolaires?

Par **jeetendra**, le **29/07/2010 à 18:30**

Bonsoir, comme votre enfant est majeur, il peut écrire au juge aux affaires familiales pour demander à bénéficier directement de la pension alimentaire, par contre s'il est domicilié chez sa mère, votre ex, ça ne marchera pas (un enfant ça coute, nourriture, hébergement, etc.), cordialement.